

Les aides à la location

astria 
Action
Logement

 **GARANTIE LOCA-PASS®**

www.astria.com



ASTRIA vous facilite
l'entrée dans un logement

Une caution gratuite
apportée par **ASTRIA** pour
garantir le paiement de
vos loyers
(sous certaines conditions)

Contactez votre correspondant habituel
Toutes nos coordonnées au verso

Conditions en vigueur au 01/04/2010 susceptibles d'être modifiées

® marque déposée pour le compte d'Action Logement

Les bénéficiaires

Les salariés d'une entreprise du secteur privé non agricole :

- En CDD ;
- En CDI ;
- En contrat à temps partiel ;
- En contrat de qualification ;
- En intérim ;
- Retraités depuis moins de 5 ans.

Les jeunes de moins de 30 ans :

- En premier emploi ;
- En formation alternée ;
- En contrat de qualification ;
- En stage en entreprise ;
- À la recherche d'un emploi ;
- Étudiants justifiant d'un contrat à durée déterminée d'une durée minimale de trois mois en cours au moment de la demande d'aide ou bien justifiant au cours des six mois précédant la demande d'aide d'un ou plusieurs contrats à durée déterminée pour une durée cumulée minimale de trois mois ou bien encore justifiant d'une convention de stage d'au moins trois mois en cours au moment de la demande.
- Les étudiants boursiers d'État (Ministère de l'Éducation Nationale).

Les conditions

Seuls peuvent faire l'objet d'une garantie LOCA-PASS®, les baux signés pour des logements ayant fait l'objet d'une convention ANAH ou donnant droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement) ET appartenant à un bailleur personne morale, à l'exclusion des SCI familiales.



Les caractéristiques

ASTRIA propose de se porter caution en garantie du paiement de 18 échéances de loyer et de charges pendant les trois premières années du bail.



Cas particuliers

Disposition particulière pour les étudiants boursiers d'État :

Les aides LOCA-PASS peuvent être accordées aux étudiants boursiers d'État du Ministère de l'Éducation Nationale dès réception de leur notification conditionnelle de bourse. Le justificatif de la notification définitive de la bourse devra être transmis à ASTRIA dès réception, au plus tard dans les six mois suivant la demande d'aide LOCA-PASS. À défaut, les étudiants perdraient le bénéfice de cette aide.



GARANTIE RISQUES LOCATIFS®

À savoir : pour les bailleurs privés, un dispositif innovant a été développé, la GRL. La GRL est la garantie des risques locatifs. C'est un contrat d'assurance au service des bailleurs privés et des locataires alliant assurance et suivi social.

Pour toute information : www.grl.fr

ASTRIA Île-de-France :
(Siège social)
1 square Chaptal
92309 LEVALLOIS-PERRET
Tél. : 01 57 77 50 00

ASTRIA à ARRAS :
23, bd Vauban
BP 90441
62028 ARRAS CEDEX
Tél. : 03 21 16 14 60

ASTRIA à BEAUVAIS :
52 avenue de la République
BP 40604
60006 BEAUVAIS CEDEX
Tél. : 03 44 48 58 21

ASTRIA à BÉTHUNE :
44, rue Sadi-Carnot
BP 50611
62412 BÉTHUNE CEDEX
Tél. : 03 21 56 81 38

ASTRIA à BORDEAUX :
Béryl 1
22 rue Jacques-Prévert
33692 MÉRIGNAC CEDEX
Tél. : 05 56 17 43 03

ASTRIA à DOUAI :
72, rue de Valenciennes
BP 40002
59501 DOUAI CEDEX
Tél. : 03 27 08 25 25

ASTRIA à LENS :
52, rue Eugène-Bar
BP 122
62303 LENS CEDEX
Tél. : 03 21 28 27 29

ASTRIA à LYON :
20 rue Childebert
69291 LYON CEDEX 02
Tél. : 04 37 23 51 70

ASTRIA à MARSEILLE :
Le Grand Prado,
6 allées Turcat-Méry
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 29 62 29

ASTRIA à MAUBEUGE :
3, esplanade Berteau
BP 50047
59601 MAUBEUGE CEDEX
Tél. : 03 27 58 23 23

ASTRIA à MONTPELLIER :
145 rue de l'Acropole
CS 69001
34061 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 04 67 42 17 70

ASTRIA à NICE :
Arénas, porte C
455 Promenade des anglais
06299 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 93 18 18 06

ASTRIA à RENNES :
6 rue de l'Abbé Grégoire
CS50824
35208 RENNES CEDEX 2
Tél. : 02 99 22 20 40

ASTRIA à TOULOUSE :
9 rue Ritay
31000 TOULOUSE
Tél. : 05 62 73 34 50

ASTRIA à VALENCIENNES :
68, rue de Famars
BP 17
59312 VALENCIENNES CEDEX 9
Tél. : 03 27 38 18 00

Action Logement - Les entreprises s'engagent avec les salariés

ASTRIA association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 -
SIRET 319 862 009 00127 - Organisme collecteur de la
participation des employeurs à l'effort de construction
enregistré sous le n°3.

www.astria.com

astria 
Action
Logement